



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 JUILLET 2026

N° B02_07_2026_02 - Bureau communautaire du 28 mai 2026 - Approbation du procès-verbal (annexes)

Annexe(s) :

- Procès-verbal du bureau du 28 mai 2026

- Support de présentation du bureau du 28 mai 2026

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
30	19	8	27	3

Pour : 27	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 26 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le deux juillet, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 00, Salle de La Béronne à Melle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

AUDÉ Laurent, BERNARD Eric, BOUYER Nadia, BRENET François, BRILLAUD Chantal, CHARPENTIER Patrick, COUSIN Sylvie, ÉMERIT Christian, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, LARGEAU Vanessa, MANN Grégory, MICHELET Fabrice, NEE Nicole, PELTIER Jérôme, RAGOT Nicolas, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, WATTEBLED Frédéric

Etaient représentés :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle (pouvoir donné à BERNARD Eric), BALLAND Cyril (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), CHESNEAU Etienne (pouvoir donné à RAGOT Nicolas), GAYET Olivier (pouvoir donné à PELTIER Jérôme), HERISSE Mathieu (pouvoir donné à BOUYER Nadia), HEURTEBISE-DANIAUD Murielle (pouvoir donné à COUSIN Sylvie), PICHON Gilles (pouvoir donné à ÉMERIT Christian), RACINE Eric (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

LEQUIEN Ryan, MATHIAS Sandrine, PAGENEAU Liliane

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie COUSIN

Bureau communautaire du 28 mai 2026 - Approbation du procès-verbal (annexes)

Annexe(s) :

- Procès-verbal du bureau du 28 mai 2026
- Support de présentation du bureau du 28 mai 2026

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER le procès-verbal du bureau communautaire du 28 mai 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

La secrétaire de séance



Le Président

Sylvie COUSHELET
Présidente
En charge de la politique
développement et de la
revitalisation des centres
bourgs
15 juillet 2026